Sujet : Quelles sont les dispositions susceptibles d'endiguer les effets du phénomène de la sécheresse qui revêt un caractère structurel au Maroc ?

Introduction

Le Maroc est un pays caractérisé par un climat semi-aride à aride, marqué par une irrégularité des précipitations et une répartition inégale des ressources hydriques dans le temps et dans l'espace. Ces dernières années, le phénomène de la sécheresse s'est accentué sous l'effet du changement climatique, de la hausse des températures et de la pression croissante exercée sur les ressources en eau.

Désormais, la sécheresse ne constitue plus un phénomène exceptionnel, mais un défi structurel qui menace plusieurs secteurs économiques et sociaux, notamment l'agriculture, l'élevage, l'approvisionnement en eau potable et la sécurité alimentaire.

Face à cette situation, le Maroc est appelé à adopter une politique globale et durable de gestion des ressources hydriques afin de limiter les conséquences de la sécheresse et de garantir la sécurité hydrique du pays.

Dès lors, quelles sont les principales dispositions que le Maroc peut mettre en œuvre pour endiguer les effets de ce phénomène ?

Pour répondre à cette problématique, nous examinerons d'abord les mesures relatives à la mobilisation et à la gestion rationnelle des ressources en eau, avant de présenter les actions économiques, agricoles et environnementales nécessaires pour renforcer la résilience du pays.

I. La mobilisation et la gestion rationnelle des ressources hydriques

La lutte contre la sécheresse nécessite avant tout une meilleure mobilisation des ressources en eau disponibles et une gestion rationnelle de leur utilisation.

1. Renforcer les infrastructures hydrauliques

• Construire de nouveaux barrages et entretenir les infrastructures existantes.

• Développer les petits barrages et les retenues collinaires pour collecter les eaux pluviales.

• Accélérer les projets de transfert d'eau entre les bassins hydrauliques excédentaires et déficitaires. • Développer les stations de dessalement de l'eau de mer, notamment dans les régions côtières.

2. Développer les ressources en eau non conventionnelles

• Réutiliser les eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts et certaines activités agricoles.

• Encourager la collecte et le stockage des eaux pluviales.

• Développer les techniques de recharge artificielle des nappes phréatiques.

• Exploiter les eaux souterraines de manière contrôlée afin d'éviter leur épuisement.

3. Rationaliser la consommation de l'eau

• Lutter contre le gaspillage et les fuites dans les réseaux de distribution.

• Sensibiliser les citoyens à l'économie de l'eau.

• Renforcer le contrôle des prélèvements dans les nappes souterraines.

• Appliquer les principes de la gestion intégrée des ressources en eau.

II. L'adaptation du secteur agricole au déficit hydrique

L'agriculture étant l'un des secteurs les plus consommateurs d'eau au Maroc, son adaptation au changement climatique constitue une priorité nationale.

1. Moderniser les techniques d'irrigation

• Généraliser le système d'irrigation localisée, notamment le goutte-à-goutte.

• Encourager l'utilisation de techniques agricoles économes en eau.

• Moderniser les réseaux d'irrigation traditionnels.

• Accompagner financièrement les agriculteurs dans l'adoption de nouvelles technologies.

2. Adapter les cultures aux conditions climatiques

• Encourager les cultures moins exigeantes en eau.

• Développer les semences résistantes à la sécheresse.

• Diversifier les productions agricoles pour réduire la dépendance à certaines cultures fortement consommatrices d'eau.

• Promouvoir les pratiques agricoles adaptées aux conditions climatiques locales.

3. Soutenir les agriculteurs et les éleveurs

• Mettre en place des programmes d'aide aux exploitations touchées par la sécheresse.

• Faciliter l'accès au financement et à l'assurance agricole.

• Soutenir l'alimentation du cheptel en période de déficit pluviométrique.

• Renforcer l'accompagnement technique et la formation des agriculteurs.

III. La protection de l'environnement et le renforcement de la gouvernance de l'eau

La lutte contre la sécheresse ne peut être efficace sans une politique environnementale durable et une mobilisation de l'ensemble des acteurs.

1. Préserver les ressources naturelles

• Lutter contre la déforestation et les incendies de forêts.

• Intensifier les programmes de reboisement et de restauration des écosystèmes.

• Lutter contre la désertification et l'érosion des sols.

• Protéger les zones humides et les bassins versants.

2. Renforcer la gouvernance des ressources hydriques

• Appliquer les dispositions de la loi n° 36-15 relative à l'eau.

• Renforcer le rôle des agences de bassins hydrauliques.

• Améliorer la coordination entre les administrations, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. µ

• Lutter contre les prélèvements illégaux et la surexploitation des nappes phréatiques.

• Mettre en place des systèmes de suivi et d'alerte précoce pour anticiper les périodes de sécheresse.

3. Développer la recherche scientifique et la sensibilisation

• Encourager la recherche sur les technologies de dessalement et de traitement des eaux.

• Utiliser les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle pour prévoir les risques climatiques.

• Renforcer l'éducation environnementale dans les établissements scolaires et les centres de formation.

• Sensibiliser les citoyens, les entreprises et les agriculteurs à la préservation des ressources hydriques.

Conclusion

En définitive, la sécheresse constitue aujourd'hui un défi structurel majeur pour le Maroc, dont les conséquences dépassent largement le secteur agricole et touchent l'ensemble de l'économie nationale et de la société.

Pour faire face à cette situation, le Royaume doit adopter une stratégie globale reposant sur la mobilisation de nouvelles ressources hydriques, la rationalisation de la consommation de l'eau, la modernisation de l'agriculture, la protection de l'environnement et le renforcement de la gouvernance.

Toutefois, la construction de barrages et le dessalement de l'eau ne peuvent, à eux seuls, résoudre durablement le problème. La réussite de cette politique dépend également du changement des

comportements, de la responsabilité collective et de la mise en place d'un modèle de développement plus économe en ressources naturelles.

Ainsi, l'enjeu pour le Maroc n'est plus seulement de faire face aux périodes de sécheresse, mais de construire une véritable économie de l'eau capable de garantir la sécurité hydrique des générations présentes et futures